

Le projet d'urbanisation des terrains de l'hôpital du Vésinet dit "écoquartier"

20 janvier 2010

Le projet

Le projet d'urbanisation des terrains de l'hôpital vise à créer 600 logements dans le parc de l'hôpital du Vésinet, parc en partie classé, à proximité immédiate de l'hôpital, monument également classé. Ces 600 logements (environ 45 immeubles) vont amener une population d'environ 1450 personnes et environ 1000 voitures dans une zone où les voies de circulation sont très étroites et déjà embouteillées.

Les actions d'AEB en 2009

Créée mi 2008, l'association AEB (nom complet : "Aménagement et Environnement de la Boucle. Le Vésinet, Croissy, Le Pecq") a été très active pour faire remonter les avis, commentaires et suggestions des habitants des trois communes et les défendre. En particulier, les actions suivantes ont été réalisées :

- Etude du site et du projet
- Participation active à toutes les réunions du Comité Local créé par la municipalité du Vésinet
- Rencontres avec de nombreux acteurs importants du projet
- Analyse des études urbaines (phase diagnostic) et de l'étude de circulation. Mesures de trafic sur les principales voies autour du parc de l'hôpital.
- Demandes de rencontres avec les cabinets ayant réalisées les études urbaines et de circulation, refusées par la municipalité du Vésinet
- Demande de rencontre avec le Sous-Préfet, refusée par le Sous-Préfet
- Participation aux réunions publiques organisées pendant la phase de concertation
- Concertation avec les autres associations qui suivent le projet : Association du Chemin de Ronde, CPV Environnement, ADEV, Green River (maisons Kaufman)
- Etude détaillée de tous les documents remis à l'enquête publique : études urbaines, notice explicative, règlement POS proposé,...
- Rédaction d'une note de 25 pages résumant les très nombreuses remarques d'AEB sur les manques d'informations, les erreurs et les omissions des documents remis à l'enquête publique et en particulier dans le règlement POS proposé
- Deux rencontres avec le commissaire enquêteur, étude détaillée de son rapport qui a repris de nombreuses remarques d'AEB
- Assistance à toutes les réunions du Conseil Municipal où les sujet de l'écoquartier est discuté
- Promotion des points de vue de l'association et recrutement de nouveaux adhérents, l'association étant en croissance régulière et regroupant à ce jour 140 membres
- Développement d'un site pour l'association : www.aeb-parcimperial.fr

Le point sur le projet

Le statut est le suivant :

- Des études urbaines et de circulation ont été réalisées en 2009. L'opinion d'AEB est qu'elles ont été menées beaucoup trop vite, sont superficielles et contiennent des erreurs.
- Des études financières ont été menées, mais la municipalité a refusé de les communiquer à la population, qui est ainsi dans l'ignorance des conséquences financières du projet
- Après l'enquête publique d'octobre 2009 et le rapport du commissaire enquêteur publiée le 1^{er} décembre 2009, le Conseil Municipal a voté la révision simplifiée du POS Le 17 décembre 2009.

Les prochaines étapes sont les suivantes : création de la ZAC après une phase de concertation, rédaction du cahier des charges de l'aménageur, appel d'offre et choix de l'aménageur, aménagement du site, choix des promoteurs, construction de la quarantaine d'immeubles.